

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Amérique et le Traité de Versailles. — La mentalité des Boches. Restons forts pour éviter de douloureuses surprises. — Le voyage de M. Poincaré en Angleterre. Discours réconfortants du Roi et du Président. — La grève américaine est terminée.

Que se passe-t-il en Amérique au sujet du traité de Versailles ?

La lutte est ardente entre les démocrates et les républicains du Congrès. Le résultat se traduira par le vote de réserves qui renverseraient tout le traité au dire de certains journaux.

C'est peut-être un commentaire excessif. Ces réserves paraissent simplement confirmer des restrictions qui sont déjà des réalités.

Par exemple, les Etats-Unis veulent pouvoir se retirer de la Société des Nations si l'intérêt du pays l'exige.

Ensuite, le Congrès veut être consulté avant que la Société des Nations puisse engager les forces militaires et navales des Etats-Unis en vue de garantir l'indépendance et l'intégrité de tous les Etats adhérents à la Société (art. 10 du pacte). Il n'y a rien là que de très naturel.

Et ainsi pour les autres réserves.

Il est donc permis de supposer qu'il s'agit de simples modifications de détail. Il n'est pas possible de croire que l'Amérique veut anéantir le traité ou disloquer la Société des Nations chargée de la police mondiale.

La sécurité de tous les peuples est basée sur une entente scellée à Versailles. Il est invraisemblable de supposer que les Yankees aient le dessein de ruiner cette sécurité internationale.

Aux exaltés inconscients qui veulent déjà tendre la main aux Boches, nous recommandons les lignes suivantes extraites du *Muenchen-Augsburger Abendzeitung* :

« Par suite du maintien du plus grand nombre des anciennes formations et du renforcement des corps de couverture de l'Est, les unités de l'infanterie de la France ont des effectifs si réduits qu'on ne pourrait les mobiliser sans les compléter par des réservistes. Or, un appel de réservistes se heurterait à de grandes difficultés. Le peuple refuserait d'assumer un accroissement de charges militaires. Très suggestive est, à cet égard, la lecture des deux organes des anciens combattants, le *Journal des mutilés et des réformés* et la nouvelle revue *Le Poilu de 2^e classe*. On le voit également par l'attitude vis-à-vis de la Russie, dont les gouvernements de l'Entente voudraient appuyer les généraux anti-bolchevistes. La crainte de leur pays les empêche d'y envoyer des troupes; d'autre part, ils n'osent pas permettre de rester sur place aux soldats allemands qui seraient disposés à leur fournir leur aide. »

« De tout cela il résulte que la menace contre l'Allemagne ne pourrait, à l'Ouest, être mise à exécution que par une armée fort bien équipée sans doute, mais peu considérable. Les officiers et une partie des hommes verraient une avance avec joie. Mais la masse des soldats, surtout pendant la mauvaise saison, ne la feraient qu'à contre-cœur. Avec une pareille armée, on ne pourrait avancer en Allemagne, les Anglo-Saxons y étant encore moins disposés. Cette armée suffit sans doute pour occuper le bassin de la Ruhr, de Mannheim, à quoi les Français tiennent par-dessus tout, et de Francfort. Nous ne disons pas non plus que nous voulons en appeler à une décision par les armes; nous n'en avons ni la volonté ni la force. Mais nous pouvons donner à notre Gouvernement et au pays l'assurance qu'une bonne part des menaces françaises est du bluff. DANS L'ÉTAT ACTUEL DES CHOSSES, NOUS N'AVONS PAS LIEU DE CÉDER EN TOUT ET POUR TOUT. En remplissant les engagements que, malheureusement, nous avons contractés, mais ces engagements seulement et non point toutes les extensions qui apparaissent incessamment, comme le montrent les derniers débats de la Chambre française, nous n'avons aucune raison de craindre la force réelle de la France. Nous pouvons d'autant plus refuser de nous plier aux exigences illégitimes qu'une affirmation nette et digne de notre droit nous attirera des sympathies et

des appuis même chez les ennemis. Tout n'est perdu que pour le lâche qui s'abandonne. Aujourd'hui encore la fortune sourit aux audacieux. »

Ces lignes sont particulièrement suggestives. Elles prouvent que nos ennemis restent sur le qui-vive et qu'ils seront prêts à se soustraire aux engagements qu'ils ont signés le jour où ils croiront être en état de le faire.

Plus que jamais, d'accord avec nos alliés, nous devons rester forts et surveiller ce qui se passe au-delà du Rhin.

Seule notre force en imposera aux Barbares et les contraindra à respecter la signature donnée.

M. Poincaré l'a dit en termes excellents, dans le magnifique discours qu'il a prononcé à Buckingham-Palace. Après avoir rendu aux troupes anglaises l'hommage ému de la reconnaissance française, le Président de la République Française a exprimé l'espoir que toute guerre serait désormais impossible. L'attaque ne se produira pas si nous restons forts et unis :

« Deux grands peuples voisins, qui ont, au cours des siècles, appris à s'estimer, et qui viennent l'un et l'autre de sacrifier à un même idéal de liberté la fleur de leur jeunesse et la fortune de plusieurs générations, peuvent assurément beaucoup, par leur union, pour la tranquillité de leur avenir et pour le bonheur de l'humanité. »

« Particulièrement intéressés tous deux à ce que les conditions acceptées par l'Allemagne soient fidèlement observées, ils auront à surveiller ensemble, pendant de longues années, l'exécution du traité de Versailles; ils auront à faire des conventions écrites une réalité vivante; ils auront à fortifier, par une constante inspiration pacifique, la paix dont les puissances vont conserver dans leurs archives l'instrument officiel; ils auront à éloigner de l'Europe nouvelle les mauvaises tentations et les risques d'aventure; ils auront à procurer au monde la sécurité du lendemain et la liberté du travail. La tâche n'est indigne ni de l'Angleterre, ni de la France, ni de leurs alliés. Ayons la volonté de l'accomplir et, pour prouver à la postérité que nous avons mérité de gagner la guerre, efforçons-nous de rendre la guerre désormais impossible. »

La paix du monde étant garantie par une alliance indissoluble, les deux grandes nations devront travailler, selon la promesse d'Edouard V, à la reconstruction qui s'impose aux deux pays dans le même esprit de confiance mutuelle et de bonne camaraderie dont ils ont témoigné pendant la guerre.

L'Entente vient d'être scellée une seconde fois pour le plus grand bien de notre pays.

La grève des mineurs américains est terminée. Un télégramme de New-York annonce qu'« après une discussion qui a duré 17 heures, le Comité exécutif des syndicats de mineurs d'Amérique a décréto d'obéir au mandat de la cour fédérale signifiant le rappel de l'ordre de grève ».

Ainsi, il a suffi d'une attitude énergique du Gouvernement pour triompher d'un mouvement injustifié. Voilà un bel exemple donné par le Nouveau-Monde à notre vieux continent.

Les conflits qui éclatent de tous côtés, sans raison valable souvent, pourraient être solutionnés rapidement si les gouvernements faisaient preuve de plus d'énergie. Il ne s'agit pas, évidemment, de s'opposer aux revendications ouvrières lorsqu'elles sont justes, mais un Gouvernement a le devoir de mettre un terme aux menées purement révolutionnaires qui compromettent la bonne marche des affaires publiques.

A. C.

INFORMATIONS

Un de moins

On mande de Cologne que le cardinal Hartmann, archevêque de cette ville, y est décédé la nuit dernière. Ardent germanophile, ce prélat fut surtout le bas courtisan de Guillaume II et eut à maintes reprises, pendant la guerre, une attitude particulièrement odieuse, à ce point antichrétienne qu'elle souleva contre lui une partie de son clergé lui-même.

La Pologne proposerait une conférence

On dit que le gouvernement polonais se proposerait d'inviter tous les partis belligérants de Russie à cesser la lutte à partir du 25 novembre courant et à envoyer à Varsovie des délégués, dans le but de participer à une conférence pour la conclusion d'une paix générale. Une invitation aurait été envoyée aux grandes puissances pour leur demander d'envoyer leurs délégués. Cette conférence serait tenue le 15 décembre.

CHRONIQUE LOCALE

Le cas De Monzie

Pourquoi vous ne voterez pas pour lui !

Nous recevons l'article suivant qui résume parfaitement la situation :

Citoyens de Cahors, et vous tous habitants du Lot : ouvriers, paysans, industriels, commerçants et fonctionnaires,

Et vous poilus héroïques, Vous tous qui recherchez dans le Travail, avec votre émancipation, la récompense de vos efforts,

Vous tous qui souhaitez la régénération de la France par l'organisation de l'activité nationale,

Vous tous qui voulez soustraire le Pays à ce régime de faveurs et de prébendes instauré par les Politiciens, Vous tous, gens laborieux, que votre travail émancipe de la tutelle des Politiciens,

Vous tous, fiers citoyens, qui ne constituez pas autour du Pouvoir une clientèle,

Vous connaissez le cas de Monzie, et vous ne voterez pas pour lui.

Vous lui refuserez vos suffrages, vous tous pères de famille qu'il décourageait de ses propos démoralisants, à l'heure même où, vous surpassant vous-mêmes, vous élevez vos cœurs à la hauteur du plus sublime des sacrifices : le sacrifice de vos enfants, chair de votre chair, espoirs et soutiens de votre vie, pour le salut de la Patrie immortelle.

Vous lui refuserez vos suffrages, vous tous Cadurciens, pour avoir accordé dans votre illustre cité, le droit d'asile à l'un de ses clients, Richard Heller, autrichien, naturalisé suspect. Un suspect dans la ville du grand patriote Gambetta, en pleine guerre, quel défilé !

Vous lui refuserez vos suffrages, vous tous citoyens du Lot, pour être resté loin de vous pendant cinq ans de guerre, et pour n'être pas venu apporter dans notre département sa collaboration pour l'organisation des premiers secours aux blessés et aux prisonniers ;

Pour n'être point venu consoler les cœurs et sécher les larmes des amis frappés par le malheur.

Nous lui refuserez vos suffrages, vous tous citoyens du Lot, pour s'être fait, en pleine guerre, l'avocat de Drecoll, de Von Wagner, de Richard Heller, d'Almeryda !

Vous lui refuserez vos suffrages pour avoir transformé sa plaidoirie pour Almeryda en une véritable caution de la politique défaitiste du *Bonnet Rouge*.

Vous lui refuserez vos suffrages pour être resté en communion de cœur et d'intérêt avec les agents de la propagande défaitiste ; — pour avoir été avec Caillaux contre Clemenceau ; — pour avoir été favorable à une politique d'alliance avec l'Allemagne contre les partisans d'une politique de guerre jusqu'à la Victoire, — et pour n'être point resté en communion de cœur avec les pères et les mères français qui acceptaient de faire à la Nation le sacrifice de leurs enfants pour assurer le triomphe du Droit !

Vous lui refuserez vos suffrages parce qu'il n'avait pas le droit de se tromper sur la qualité de ces faux Français au service desquels il mettait l'autorité de son talent d'avocat et l'influence de son mandat de Député !

Et vous tous, Paysans du Lot, vous ne voterez pas pour lui, pour s'être fait attribuer, sur un crédit global de 300.000 francs, destiné à permettre aux poilus, retour du front,

la mise en culture des terres en friche un crédit de 80.000 francs sans intérêt !

Vous lui demandez compte des 4.000 francs d'intérêt annuel dont il s'est attribué le bénéfice.

Enfin vous tous habitants du Lot, vous ne voterez pas pour lui, pour avoir douté de la France et s'être inconsciemment fait, dans nos murs, l'huissier annonceur de la défaite !

Pendant cinq ans de guerre votre Député vous a donné la mesure du salut que nous pouvons attendre de lui aux heures sombres de notre histoire.

Quand vous aviez eu besoin de lui à Cahors, dans le Lot, pour organiser les secours et assurer le ravitaillement, vous ne l'avez point vu.

Ses discours, ses articles ne vous ont donné ni un bateau de plus, ni un sac de blé de plus.

Vous ne confondez pas un défenseur d'intérêts privés avec l'ami du bien public.

C'est par votre labeur seul, citoyens, c'est par votre indépendance et votre volonté que vous sauverez le pays.

En accordant vos suffrages au Député sortant, vous absouderiez la série ininterrompue des fautes qu'il a accumulées pendant tout le cours de cette guerre, et vous lui donneriez une audace nouvelle pour en poursuivre le cours.

Et les 80.000 francs ?

Le public a été déçu de ne trouver aucune réponse dans le *Quercy*, au sujet des 80.000 fr. touchés par MM. De Monzie et Terret, sur le crédit de 300.000 attribué au département pour la mise en culture des terres en friche.

La question est pourtant sérieuse : Une somme relativement modeste est mise à la disposition des cultivateurs pauvres bougres qui, revenant du front, ont besoin de quelques avances pour se mettre au travail.

Or ce crédit est réparti entre quelques gros propriétaires et M. de Monzie, pour son compte, par l'intermédiaire de M. Terret, touche 80.000 fr., soit le QUART du total accordé au département.

Et M. de Monzie trouverait naturel de garder le silence sur ce... scandaleux emprunt ?

Les poilus-paysans lésés tireront de ce silence la conclusion utile !

N'importe qui

Ces deux mots empruntés au *Journal du Lot* indignent fort M. Adrien Bonnet du *Quercy*. Il faut dire qu'ils s'appliquent à l'élection prochaine. N'importe qui plutôt que M. de Monzie, avons-nous dit et notre contradicteur de traduire :

« N'importe qui, c'est-à-dire rien, le premier venu, l'incapable, l'indigne ; n'importe qui, un débile, un ignorant, une nullité. »

Non, aimable confrère, nous ne demandons pas que le vote des électeurs s'égare sur des *débiles*, des *incapables* ou des *indignes*.

Nous souhaitons simplement, — comme vous l'avez bien compris — qu'on choisisse trois candidats bien français, trois candidats qui placent l'intérêt de notre malheureuse patrie épuisée au-dessus de tout, trois candidats susceptibles en temps de crise grave de songer uniquement à la France et non capables de s'absorber dans la défense productive de suspects venus de l'étranger !

Une fois la France relevée par des élus de probité et de moralité, il sera temps de songer à la *politique pure*, si la question se pose.

Ce qui n'est pas un mensonge !

Ce qui n'est pas un mensonge, c'est l'organisation d'un service d'autobus dans le Lot, service qui coûtera aux contribuables 100.000 fr. de plus qu'il n'aurait pu coûter.

Ce qui n'est pas un mensonge, c'est que grâce à ce service les agents électoraux de M. de Monzie peuvent circuler à travers le département pour faire la relapse des électeurs.

Ce qui n'est pas un mensonge, c'est que dans les bureaux d'à côté de la Préfecture, il y a un tas d'agents électoraux payés fort cher pour ne rien faire ou plutôt pour faire les commissions, n'importe lesquelles, de M. de Monzie.

L. B.

“ M. Coueslant affirme mais ne prouve rien ”

Ainsi s'exprime le *Quercy* dans un article dont voici les premières lignes :

« Si M. Coueslant (Aucuste) entend les propos comme il lit les ouvrages, je m'explique pourquoi « les conversations de M. de Monzie lui arrachent un jour des larmes « de désespoir. Il avait pris « pour des propos alarmistes « les leçons d'un patriote « et averti et pour du défaitisme le cri d'un homme « qui veut empêcher son « pays de courir à l'abîme « les yeux fermés. Il y avait « sans doute quelque naïveté à interpréter avec « cette malice le plus innocent discours, mais il y « aurait aujourd'hui de la « part de M. Coueslant quelque imprudence à persister dans son interprétation... »

Or j'ai « affirmé » que M. de Monzie n'avait dit, au début de septembre 1914 (à moi et à beaucoup d'autres) :

1^o « ... Les Allemands arrivent sur Paris. Il n'est plus en notre pouvoir de les arrêter. Ils vont poser un ultimatum au gouvernement : « Capitulation en 48 h. ou destruction d'un secteur de Paris ; — Si on ne capitule pas, nouvel ultimatum, puis destruction d'un 2^e secteur... » et ainsi de suite jusqu'à la destruction totale de la capitale. »

2^o J'ai aussi rapporté une conversation qui eut lieu plusieurs mois plus tard. Il s'agit d'un dialogue au cours d'une rencontre :

« — Toujours confiant ?
« — Plus que jamais.
« — Mais comment, pauvre ami, voyez-vous la fin.
« — Par la victoire.
« — Impossible, cher ami, impossible. Les Allemands ne passeront pas, mais nous non plus.
« — Alors ?
« — La fin par une décision diplomatique. »

J'étais logique en disant que M. de Monzie avait tenu des propos alarmistes, puisque la conclusion évidente de ses propos était : la PAIX DANS LA DÉFAITE ; ce que voulait bien Caillaux l'homme qui comptait spécialement sur De Monzie. Et j'ai donc rapporté des faits probants qu'on ne dément pas et pour cause ; au surplus, comment M. de Monzie connaissait-il, avec précision, les intentions des Allemands au début de septembre 1914 ?

M. Bonnet, du *Quercy* dit : c'est là INNOCENT discours d'un PATRIOTE AVERTI.

Me tournant vers le public je lui demande : quel est de M. Adrien Bonnet ou de moi celui qui parle sérieusement en la circonstance ?

A. C.

LA République des aigrefins

La feuille de M. de Monzie publie une lettre des démobilisés du canton de Lauzès, dans laquelle ces derniers posent plusieurs questions.

La première question est la suivante :

« Revision de tous les marchés conclus pendant la guerre entre l'Etat et les particuliers, limitation des bénéfices à un chiffre minimum à fixer ; confiscation des autres bénéfices au profit de l'Etat ; examen des comptes fait par un inspecteur des finances. »

Nos amis du canton de Lauzès auraient pu ajouter que cet examen des comptes devrait être également fait dans les administrations publiques qui, pendant la guerre se sont occupées de commercer et qui s'en occupent encore.

Cette question, nous l'avions posée dans un de nos précédents numéros ; elle doit être posée à tous les candidats.

M. de Monzie répond : « Oui, revision des marchés et des bénéfices de guerre. »

Et l'examen des comptes par un inspecteur des finances ? Ça ne compte pas ?

Où, l'examen des comptes des administrations du ravitaillement, ça ne compte pas ?

Les traitements scandaleux payés à des agents électoraux, ça ne compte pas ?

Les gabogies, les denrées — l'avoine, le son, le maïs, — envoyées dans le Lot, pour le Lot, par le ravitaillement et expédiées dans d'autres départements, ça ne compte pas ?

Alors, les profiteurs auraient un blanc-seing ? On ne poursuivra que ceux qui protestent contre les gabogies, contre les vols ?

Alors, les amis des chers amis seront « tabous » et le public sera affamé ?

Alors, pendant que Cahors n'a pas de lumière, on laissera les salons des nouveaux riches, de « l'aristocratie nouvelle » éclairés à giorno, parce que les officiels fréquentent ces salons ? On fulminait, avant la guerre, contre la République des Camarades ? Mais cette République était douce, coulante, aimable, en comparaison de la République des profiteurs, des chers amis ! La République des aigrefins est triomphante à cette heure.

Le Lot et Cahors en pâtissent depuis 5 ans ! Ils en pâtiront encore longtemps, tant que les mouchards, les agents électoraux à 500 francs par mois, seront tout puissants.

Mais la République des aigrefins triomphera-t-elle ?

Electeurs de Cahors et du Lot, qui savez comment le ravitaillement a été assuré, vous direz si ce sont les représentants de cette République qui vous conviennent. Nous, nous n'en voulons pas !

LOUIS BONNET.

Réponse aux ménagères

A ceux qui se plaignent de manquer de gaz ; aux ménagères qui viennent nous exposer leurs doléances justifiées, à savoir que faute de gaz elles ne peuvent plus assurer le déjeuner des enfants qui vont à l'école, le matin, à 8 heures, nous répondons une fois de plus : « Il n'y a pas de gaz, parce qu'il n'y a pas de charbon. »

Notre réponse ne console personne et ne modifie en rien la triste situation dans laquelle se trouvent les ménagères.

Mais elle vaut mieux que la réponse qui nous a été faite : « Après tout, les ménagères de Cahors n'ont qu'à faire comme les ménagères des autres villes où il n'y a pas de gaz depuis longtemps. Elles n'ont qu'à s'en passer. »

« Il n'y a pas de charbon. » Nous répétons que notre réponse vaut mieux que cette réponse brutale.

Il n'y a pas de charbon à Cahors ? C'est vrai. Mais si les ménagères voulaient faire, comme nous-même, une petite constatation, eh bien, elles viendraient sur le quai de la gare de Cahors. Et chaque jour, dans tous les cas plusieurs fois dans la semaine, elles verraient plusieurs wagons de charbon sur les quais de la gare.

Elles diraient comme nous : « Mais pourquoi ne laisserait-on pas quelques tonnes de ce charbon à Cahors ? Comme à nous, on leur répondrait : « Ce charbon n'est pas pour Cahors. C'est pour Bordeaux ou ailleurs. »

Les ménagères, comme nous, se récrieraient. Elles diraient : « Nous en référerons à nos politiciens. »

On leur répondrait : « Les politiciens du Lot s'en f...ichent. Cette question ne les intéresse pas. »

Puis, les ménagères verraient filer de Cahors les wagons de charbon, aussi prestement, mais pas aussi malhonnêtement que filèrent les wagons d'avoine, de son, de maïs.

Les politiciens n'osent rien dire au sujet de ces wagons de denrées. Ils ne peuvent rien dire au sujet des wagons de charbon. C'est logique, n'est-ce pas ?

Mais ce qui n'est pas logique, c'est de dire que M. de Monzie notamment s'est occupé et s'occupe du ravitaillement du Lot et de Cahors.

Les ménagères de Cahors n'ont pas

jusqu'à ce jour à se féliciter de ce fameux ravitaillement !
Nous avons eu du mauvais pain, nous n'avons pas de denrées, pas de charbon, pas de gaz !
Vraiment, ce n'est pas la peine d'avoir des sous-ministres comme représentants et candidats dans le Lot !
Les ménagères de Cahors penseront comme nous !

LOUIS BONNET.

DEVANT L'AFFICHE !

Sur les murs des monuments publics, sur toutes les murailles s'élevaient les affiches baroques des candidats. Papillons portant les noms des candidats, grands placards reproduisant la profession de foi des candidats, minuscules affiches annonçant une réunion publique ou protestant contre de soi-disant mensonges, cherchant à attirer l'attention des électeurs.

Ce matin un placard retenait l'attention de quelques poilus parmi lesquels deux mutilés. Ce minuscule placard intitulé « Un mensonge de plus » affirmait que le candidat de Monzie avait voté, contrairement à ce que l'on disait, les 5 sous au poilu !
Nous passions : on nous demanda : « Est-elle vraie, cette affirmation ? » Nous répondîmes : « Oui, c'est vrai. La proposition de loi portant à 5 sous le soldé du poilu, a été votée par la Chambre à mains levées. Peut-être que ce jour-là les députés du Lot n'étaient pas à la Chambre. Mais à cette proposition de loi, il n'y eut aucune opposition. »

« C'est possible, s'écria un mutilé. Mais sur la proposition Lefas, sur l'amendement Lugol qu'a fait M. de Monzie ? » Nous l'ignorions : nous ne répondîmes pas.

« Eh bien l'amendement Lefas est une infamie ! Il lèse les droits des mutilés, des réformés pensionnés. En votant cet amendement ignoble, les mutilés perdent plusieurs centaines de francs de pension. M. de Monzie a voté cet amendement. De plus, il a repoussé l'amendement Lugol qui était en faveur des mutilés et réformés. Qu'en pensez-vous, camarades ? Ça ce n'est pas un mensonge ! Et l'Officiel le prouve bien. »

« Pardon, insinua un quidam, M. de Monzie a bien voté l'amendement Lefas, mais il a rectifié son vote à l'Officiel, le lendemain. »

« Espèce de tourte, de cire-bottes, crièrent en choeur les poilus et les deux mutilés, vous ignorez donc qu'un député a beau rectifier son vote, c'est comme s'il sifflait dans un violon pour le faire jouer. Le vote reste acquis. »

Le quidam ne répliqua mot, car les poilus avaient raison. Aussi bien le quidam, comme tout cire-bottes était intelligent et n'a certainement pas compris. Mais les poilus et les mutilés, les réformés ont compris que l'amendement Lefas était une saleté commise à leur égard.

L. B.

Fera-t-on voter les morts ?

La révision des listes électorales a-t-elle été faite consciencieusement partout ? C'est une question qu'on nous pose.

En principe, nous répondrons : oui. Nous n'avons aucune raison pour suspecter la loyauté de ceux qui ont procédé à cette révision.

Mais il paraît que des erreurs ont été commises. La carte d'électeur est envoyée à des citoyens... morts depuis plusieurs années et à d'autres qui ont quitté notre ville depuis fort longtemps !
Si ces cartes ont été envoyées, c'est qu'elles ont été établies d'après les feuilles de recensement. Dès lors, sur ces feuilles sont encore inscrits des citoyens qui ont quitté notre région et des morts.

Vaut-on faire voter les morts le lendemain des élections, évidemment, lorsqu'il s'agit d'établir la moyenne des listes ?
Dès lors, la surveillance des listes d'émargement s'impose.

L. B.

Et les Urnes

Une recommandation très sérieuse à tous les électeurs.
Il faut surveiller les urnes : il faut exiger que le président du bureau de vote mette dans l'urne le bulletin qui lui sera remis par l'électeur. Il arrive parfois que le Président du bureau place le bulletin de façon à pouvoir le retirer de l'urne. Le truc est simple.

En outre, il faut surveiller les scrutateurs quand ils inscrivent le nombre de voix obtenues par chaque candidat et surveiller également le scrutateur qui lit le bulletin de vote. Enfin, il faut que l'urne ne soit jamais laissée à la garde d'une ou deux personnes seulement.

Si ces précautions sont bien prises, les cire-bottes sont f... lambés.

Réunion au Théâtre

Il est probable qu'une réunion publique aura lieu au Théâtre samedi soir.

A cet effet, on nous informe que les chers amis se débrouillent pour « faire la salle ».

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207^e dont les noms suivent :

Couzi Louis, soldat : a toujours servi en brave et excellent soldat, donnant en toutes circonstances la valeur de son dévouement. Mort glorieusement pour la France, le 14 septembre 1914, des suites de ses blessures. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Plantade Jean-Guillaume-Pierre, sergent : brave sergent qui a fait vaillamment son devoir dès les premiers combats de la campagne. Tombé glorieusement pour la France, le 6 novembre 1914, devant Mesnil-les-Hurlus (Marne). Croix de guerre avec étoile de bronze.

Delbos Pierre, soldat : a fait vaillamment son devoir dès les premiers combats de la campagne. Mort glorieusement pour la France, le 5 octobre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Commencas Jean, soldat : brave soldat. Sur le front au début de la campagne, s'est fait remarquer par sa courageuse attitude dès les premiers combats. Mort glorieusement pour la France, le 14 septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme, ont été attribuées aux militaires du 7^e dont les noms suivent :
Voici d'après l'Officiel du 4 novembre les citations qui motivent ces belles distinctions.

(Pour prendre rang du 31 mai 1919)
Delpech Jean-Baptiste, soldat territorial à la 1^{re} compagnie du 7^e rég. d'infanterie : agent de liaison brave et dévoué. A été très grièvement blessé, le 19 juillet 1918, à la ferme du Bois Brulé, dans l'accomplissement de ses fonctions sous le bombardement ennemi.

Voici le résultat des examens d'octobre pour les élèves du Collège de jeunes filles de Cahors :
Baccalauréat latin-langues : Miles Buffet, Delfour.
Brevet supérieur : Mlle Pégourié.
Brevet élémentaire : Mlles Duvert, Longech, Mouliérat.

Nos félicitations aux lauréates et à leurs distingués professeurs.

Gendarmerie
Sont nommés gendarmes à titre définitif et affectés à la 17^e légion, les gendarmes auxiliaires : Barrau, Melton.

Mairie de Cahors
SERVICE DES ÉLECTIONS
Avis très important
Le Maire de Cahors a l'honneur d'informer les électeurs de la Commune qu'une carte unique a été établie pour servir à toutes les élections. Il croit devoir engager à veiller attentivement à la conservation de cette pièce officielle car les duplicata seront rigoureusement refusés.
La remise des cartes sera faite à domicile.
Pour les réclamations s'adresser au Bureau de police où les cartes non distribuées seront centralisées.

ASSOCIATION des Mutilés et Réformés N° 1 de l'arrondissement de Cahors

Compte rendu de la réunion du 9 novembre 1919

Le dimanche 9 novembre, dans une salle de la Mairie de Cahors, a eu lieu une assemblée générale de l'Association.

En l'absence du trésorier, le président fait un exposé de la situation financière de l'Association et rend compte des recettes, des prévisions de recettes et des dépenses en cours.

L'assemblée adopte ensuite à l'unanimité trois vœux ayant trait :
1^o Au maintien du bénéfice : a) de l'allocation militaire aux combattants démobilisés, aux veuves et aux ascendants ; b) des allocations temporaires accordées aux mutilés et aux réformés n° 1 en qualité de petits retraités de l'Etat et qui devraient être accordées à tous d'une façon uniforme, sans distinction de pourcentage d'invalidité pour les pensionnés temporaires jusqu'à ce que se produise une diminution appréciable du prix de la vie ;

2^o A une augmentation du nombre des représentants des victimes de la guerre dans les comités créés dans le but spécial de venir en aide aux victimes de la guerre, notamment dans les offices départementaux des pupilles de la Nation et les comités départementaux des mutilés ;

3^o A l'exécution, par les différentes Associations qui constituent la Fédération, de la question d'affiliation à une Fédération nationale. Cette dernière question, sur une observation du camarade Sers, est réservée.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de la déclaration et du programme de la Fédération, parus sur l'Informateur du mois d'octobre. Ce programme, qui constitue un minimum de revendications des victimes de la guerre et qui a été élaboré, abstraction faite de toute intention politique ou électorale, par le conseil d'administration de la Fédération, est résumé dans ses grandes lignes par le président et finalement adopté.

Après un échange de vues entre les membres présents et le Bureau, l'ordre du jour suivant, mis aux voix, est adopté :
« L'Association des mutilés et réformés n° 1 de la guerre 1914 de l'arrondissement de Cahors, décide de ne pas prendre position dans les luttes électorales et de garder la plus stricte neutralité. Elle s'interdit le droit de donner une directive à ses adhérents et laisse chacun libre de choisir selon sa conscience, les candidatures qui paraîtront un strict devoir de leur conscience, et les garant de leur conduite future. »

Pour le Bureau :
Le Président, R. TROUPEL.

Sursis pour les officiers
Les officiers de l'active, à titre définitif ou à titre temporaire, qui demandent des sursis pour continuer leurs études, doivent donner leur démission d'officiers. Il ne seront mis en sursis que comme hommes de troupe.

Le ministre de la guerre ne veut pas accueillir, pour le moment, les demandes déjà envoyées tendant à obtenir le même grade dans la réserve. Les demandes de sursis faites dans ce but devront être réfaites immédiatement, sans conditions.

Soins médicaux et pharmaceutiques assurés aux mutilés et aux réformés.
L'article 64 de la loi du 31 mars 1919 est ainsi conçu :
« L'Etat doit à tous les militaires et marins bénéficiaires de la présente loi leur vie durant, les soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques, nécessaires par la blessure ou la maladie contractée ou aggravée en service, qui a motivé leur réforme. »

Les ayants droits seront, sur leur demande, inscrits de plein droit sur les listes spéciales établies chaque année à leur domicile de secours sous le titre : « Soins médicaux aux victimes de la guerre ».

Après quelques précisions sur les frais supportés par l'Etat et sur l'hospitalisation, ce même article spécifie qu'un règlement d'administration publique déterminera les conditions d'application de cette partie de la loi.

C'est pour assurer l'application de cet article 64 de la loi du 31 mars 1919, qu'a été pris le décret du 26 septembre dernier. Il est suivi d'une instruction du ministre de l'intérieur aux préfets.

Le passage suivant de cette instruction rappelle fort à propos et en termes heureux la volonté du législateur :
« Le militaire victime de la guerre a droit à sa restauration physique, à la réparation aussi intégrale que possible du dommage qui lui a été causé. C'est un droit qui a comme corollaire le devoir de réparation, à la charge de l'Etat, au service de qui le dommage a été subi. »

N.B. — Tous les militaires qui ont été démobilisés atteints d'une maladie chronique ou de toute autre affection entraînant une incapacité de travail doivent adresser au Médecin-Chef du Centre spécial de réforme de Toulouse, une demande en vue d'être présenté devant une Commission de réforme qui établira leur droit à une pension en rapport avec l'importance de l'incapacité.

Le Colonel Boris est nommé au Commandement de la 262^e Brigade. Il est remplacé provisoirement à la tête du 7^e par le Commandant Chaillot.

Dans la nuit du 2 au 3, le Régiment est relevé et va se reposer au bivouac dans les bois de Prones.

Le 5 au matin, il remonte en ligne pour tenir le terrain conquis à l'Ouest du Casque. La relève s'effectue dans de bonnes conditions malgré une réaction violente de l'artillerie ennemie.

Nous restons en secteur jusqu'au 13. Aucune attaque d'infanterie ne se produit ; mais le pillage n'arrête pas.

On creuse des tranchées et des boyaux.

Le Commandant Chaillot adresse au Colonel Passerieu, Commandant le 14^e, la lettre suivante :
« Pour commémorer la mémoire du Capitaine « Popis, du 7^e Régiment d'Infanterie et du Capitaine Digoy, du 14^e, tombés glorieusement dans la bataille du 30 avril, j'ai donné le nom de ces deux officiers à nos tranchées de première ligne. »

Le Lieutenant-Colonel Passerieu répond :
« En associant le souvenir du regretté Capitaine Digoy à celui du non moins regretté Capitaine « Popis, vous n'avez fait que restituer les liens fraternels qui unissent les deux Régiments. »

« De cela je vous remercie de fond du cœur, en mon nom et au nom du 14^e. »

Dans la nuit du 13 au 14, le 7^e se rend à Mourmelon et, de là, par étapes dans la Meuse, où il reste jusqu'au début de juin, à Rembercourt-aux-Pots.

Le Lieutenant-Colonel Jordan, de l'Etat-Major de la IV^e Armée, a pris le Commandement du 7^e le 24.

Marché de la Villette
Il a été expédié du Lot au marché de la Villette pendant le mois de juillet 1919 : 146 veaux de boucherie ; 2.168 moutons et 95 porcs.

LES CAMPAGNES DU 7^e D'INFANTERIE (1914-1919)
(Suite)

Pendant ce temps, et sous le feu ennemi, nos braves pionniers avec le Lieutenant Cossez parvenaient à approfondir un ancien boyau allemand qui reliait notre tranchée de départ avec la lièze du bois.

A 19 heures, l'Adjudant Guinier, un des héros du fort de Souville, finit par s'emparer du fortin de droite. Il arrache lui-même une mitrailleuse des mains des Allemands. Tous ceux-ci sont tués à coups de grenades. D'autres, qui cachés dans un abri, tiraient dans le dos de nos hommes, subissent le même sort. Maintenant le bois est purgé ; le Casque est entièrement à nous.

Hélas ! à ce moment disparaît l'âme de l'attaque. Le Capitaine Popis, toujours admirable de calme et de sang-froid, parcourt le terrain conquis pour remercier les hommes de leur dévouement quand il tombe frappé mortellement d'une balle au ventre.

C'est une perte irréparable pour le 7^e et en particulier pour le 3^e bataillon qui, à l'image de son jeune chef, était une unité modèle.

Le Capitaine Popis est mort en héros !
La bataille est finie. Les Allemands ne réagissent plus. Nous nous installons sur notre nouvelle position pendant que les brancardiers emportent nos blessés et nos morts.

Nous ne pouvons pas clore le récit de cette nouvelle bataille sans rendre hommage à l'esprit de dévouement et d'abnégation du Service de Santé du Régiment. Médecins, infirmiers, brancardiers et musiciens, tous héros obscurs, dont un grand nombre ont donné leur vie pour sauver celle de leurs camarades, ont fait preuve ici, comme à Verdun, comme partout ailleurs, dans tous les combats que nous avons livrés, d'un courage, d'un dévouement et d'un esprit de sacrifice poussés au plus haut degré. Ceux-là aussi sont à la peine ; qu'ils soient également à l'honneur !

A la suite de ces combats, le 3^e bataillon en entier, le 3^e Compagnie et la 1^{re} Compagnie de mitrailleuses sont cités à l'Ordre de l'Armée. Le Peloton de 37 est cité à l'Ordre du Corps d'Armée.

Le Lieutenant Dupuy reçoit la Croix de la Légion d'Honneur et un grand nombre de citations viennent récompenser les actes de courage individuels.

Dans la journée du 2 mai, deux cents Allemands et quatrez Officiers, réfugiés au tunnel du Mont Perthois, complètement encerclés par nous et le 14^e d'Infanterie, se rendent.

Dans les monopoles
Au cours d'une polémique, M. A. Duval, Secrétaire de la Fédération Postale (organisation affiliée à la C. G. T.), a adressé une lettre ouverte de laquelle nous extrayons le passage suivant :

« J'ai déclaré à ceux qui voulaient me donner des leçons de syndicalisme qu'ils devaient au moins avoir la pudeur de ne pas aller chercher du travail dans l'industrie privée pour l'exécuter pendant leurs heures de présence aux ateliers de Brune. »

Cette vérité je l'ai encore dite, le syndicat de service lui-même m'a déclaré, et de cet énoncé il m'a heureusement trop vrai... »

Les ateliers du boulevard Brue à Paris sont les ateliers de l'Administration des P. T. T.

Sans commentaires !

Figear
Tribunal correctionnel. — Samedi dernier 8 novembre, le tribunal correctionnel de Figear a prononcé les condamnations suivantes :

24 heures de prison, avec sursis, à Elodie Marrocelle, de St-Félix, pour vol.

8 jours de prison avec sursis, à Goupil Adolphe, femme Claval, de Capdenac, pour vol.

20 jours de prison avec sursis et 50 fr. d'amende à Cadiergues Adrien, cantonnier à St-Céré, pour vol.

3 mois de prison à Vaysses Jean, demeurant à Gagnac, pour vol.

Fête de la Sainte-Cécile. — L'Harmonie « Les Artistes Réunis », célébrera cette année sa fête traditionnelle le dimanche 23 novembre.

Un concert de gala sera donné l'après-midi et, après un défilé en ville, le banquet d'usage aura lieu à 7 heures au restaurant Caray.

Il est organisé pour le soir un bal qui clôturera cette fête musicale. Les membres honoraires qui désiraient assister au banquet sont invités à se faire inscrire chez M. Escudier directeur de l'Harmonie.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 20.

La grève des imprimeurs
Le journal La Lanterne déclare ne pas trouver de place dans le cartel de la presse de Paris, ni dans celui des feuilles bolchevistes. Elle reparait ce matin ayant pu trouver du papier.

Une fêlure

D'autre part, les journaux bolchevistes sont mécontents de la grande publicité que se taillent « L'Œuvre » et « Bonsoir ». Ils lâcheront probablement le cartel socialiste.

Attentat contre Mandel

De Bordeaux : Comme Mandel sortait d'une réunion politique organisée par son parti, son automobile fut attaquée à 2 heures du matin par plusieurs manifestants. Des coups de revolver furent tirés, la glace de l'automobile brisée. Mandel ne fut pas blessé.

Accident de chemin de fer

A Ablon (S.-et-O.), ce matin à 7 h., un train de la direction de Paris fut arrêté. Les voyageurs descendirent à contre-voie. Un train venant de Paris arriva à toute vitesse. Il y a 4 tués et plusieurs blessés.

Des Boches veulent fuir

De Londres : Les officiers allemands prisonniers, qui avaient défilé la flotte allemande de Scapa-Flow, ont tenté de fuir. Ils avaient creusé un tunnel souterrain, mais par suite d'une erreur de direction, la sortie du tunnel aboutit exactement devant la sentinelle qui gardait les fils barbelés. Lorsque le premier prisonnier sortit, la sentinelle donna l'alarme et tous furent pris.

En Russie

De Genève : La prise de Krasnain-Gorka semble indispensable aux opérations de l'armée du nord-ouest de la Russie. Les Alliés envoient des torpilleurs et des monitors à Riga pour bombarder les positions de Bermond.

Terrible situation à Péetrograd

D'Helsingfors : Péetrograd est soumise à un régime terrible. Il n'y a rien à manger. Il n'y a plus de combustibles.

L'infamie bolcheviste

Les bolchevistes ayant eu connaissance des noms des officiers fidèles à Yudenitch annoncent leur intention d'exécuter 500 femmes de ces officiers. Des arrestations en masse ont lieu.

De Paris à Melbourne

On reçoit de Bender Aïbassy, province de Kirman, en Perse, des nouvelles de l'aviateur Poulet qui a passé les montagnes à mille pieds. L'aviateur se plaint de souffrir énormément de la chaleur.

Fin des grèves de Barcelone

Les grèves de Barcelone sont terminées.

ON CHERCHE

Appartement 3 pièces ou Petite Maison

S'adresser Bureau du Journal.

Adjudant retraité, médaille militaire, surveillant dans propriété pour jardinage et Basses-Cour. Écr. GRIZARD, Ecole prof. de Tournay (Saône-et-Loire).

ON ACHÈTERAIT

Usine hydraulique aménagée

d'une puissance minimum de 100 h. p. Prendre l'adresse au Bureau du Journal.

AVIS DE DETTES

M. THEIL Alexandre, boulangier, prévient le public qu'il ne paiera pas les dettes que pourrait contracter sa femme, née Louise TOURNIER, cette dernière ayant quitté le domicile conjugal depuis deux ans.

Société d'applications automobiles

Siège Social : Route Nationale SOLLAC (Lot)

Section Autos, Moteurs et Cycles

Réparations et mise au point. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour et de forge. — Réparations de carrosseries. — Garnitures et capotages. — Remise en état de Magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Ventes et achats de Neuf et d'occasions. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Graisses et Huiles. — Garage.

Section Transports

Transports de Marchandises par Camions. — Autos. — Location d'automobiles pour Courses et Tourisme.

Section Electricité

Installations B. et H. Tension. — Postes transformateurs. — Installations de cinémas. — Force. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamos et Magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et Entretien d'Usines. — Machines. — Calculs. — Dévis. — Dessins. — Fourniture de Matériel.

Télégrammes : GARAGE, Souillac. — Téléphone : 4.

LE FILS D'UN VOLEUR

PAR JULES MARY

VI

DANS LES RUINES

— Tous les jours...

Ils arrivaient près du bateau dont la chaîne était accrochée par trois tours à un peuplier, et Ponthierry l'enjamba. Presque aussitôt la jeune femme, retournant un coin de robe, posait un pied coquet sur le bord. Si menu que fut le fardeau et si léger que fut l'élan, comme elle avait mal calculé son effort, la barque recula dans un clapotis, et Charlotte, perdant l'équilibre, se retint à l'épaule de Jean qui la saisit à la taille. Elle se trouva, durant une seconde, renversée, les yeux rieurs, le visage sous les lèvres de l'homme...

— Pardon, lit-elle, je...

Elle ne put rien dire de plus, les lèvres closes par un baiser brusque.

Du bruit les sépara...

Elle tomba sur un banc, frémissante, et Ponthierry, pour se donner une contenance, alla dégrager les rames coulées sous une nappe de nœuds.

Derrière eux une ombre apparut, pendant que Berner continuait ses appels, au loin : — Cécile, où es-tu donc ?

Alors, par un héroïque effort, dans la tempête qui la bouleversait, la jeune fille répondit :

Par ici, père, près du bateau...

Et Jean se disait : — Nous a-t-elle vu ?

Le retour se fit en silence. A la maison, où Ponthierry s'attarda quelques minutes, le visage timide de Charlotte, ses yeux meurtris par une fatigue subite et baissés obstinément, la main qu'elle tendit en hésitant quand il prit congé, toute cette attitude de retenue et de gêne inquiéta la jeune femme.

Je suis allé trop loin...

Il essaya de se trouver près d'elle afin de lui glisser un mot : « Pardon ! » qui l'eût attendrie sans doute, ou qui l'eût enlevé la mauvaise impression de sa brutalité, mais il fut visible qu'elle l'évitait. Elle ne quitta plus Cécile et il partit, mécontent de lui-même.

Les jours suivants, il s'occupa de l'installation de la fabrique, et il eût avec Gerbert des entretiens qui durèrent longtemps. Pierre le gardait parfois à déjeuner afin d'interrompre travail et calculs le moins possible, mais Ponthierry ne réussit pas à rencontrer Charlotte seule, malgré ses ruses, ses arrivées quand on ne l'attendait pas, malgré les roueries longuement mûries, qu'il employait, et auxquelles la jeune femme ripostait en s'éloignant sous le premier prétexte

venu. Il en fut attristé d'abord. Sa fantaisie pour elle s'en irrita ensuite, et c'était ainsi que la petite amie accomplissait, pour le conquérir, son cure naturel de coquetterie banale et froide. Au bout de six semaines, il ne fut pas plus avancé. Il avait écrit. Les lettres avaient été lues. Et nul réponse. Ces six semaines, ainsi qu'il le prévoyait, avaient suffi pour mettre en marche la fabrique. Gerbert était heureux, rayonnant, tout rouge d'activité et de zèle.

Et un dimanche où, pour fêter cette ère de prospérité, Pierre attendait Ponthierry à déjeuner, il recevait de lui une lettre d'excuses. Jean était reparti le matin même pour Paris, en auto.

Il annonça la nouvelle à Berner et à Cécile qui étaient toujours de ces réunions. Charlotte pâlit de surprise, releva vivement la tête, et rencontra les yeux de la jeune fille où elle vit une joie intime et profonde.

— C'est singulier, murmura Gerbert, il ne m'avait point parlé de ce voyage. Assurément son absence ne sera pas longue, car je lui ai entendu dire, à plusieurs reprises, qu'il désirait faire à Castelnoir une installation définitive.

Charlotte pensait, regrettant d'avoir poussé trop loin la résistance : — Il reviendra !... Mais les jours s'écoulaient... Jean ne donnait pas signe de vie... Charlotte recommença de trouver morne et désolée la campagne autour d'elle. L'ennui l'accablait. Dans son désespoir, pour chercher une distraction,

elle se réfugiait à la cuisine en imaginant quelque friandise de choix... Elle essaya de se griser de ses furs... Elle se reprit de tendresse pour Cécile en ce qu'elle voulait évoquer le souvenir du disparu, et qui maintenant restait silencieuse...

— Il reviendra !...

A la fin d'octobre, elle écrivit à Ponthierry ce simple mot, vaincu et palpitant : « Revenez ! »

Une heure après, Cécile, indifférente, lui disait : — Ce matin, mon père a reçu des nouvelles de Jean. Il est parti avec deux compagnons, pour un grand voyage de chasse, dans les Indes...

Le soir, roulée toute mignonne dans son lit, pendant que Gerbert dormait, Charlotte rêva qu'elle avait fait le malheur de cet homme et fut malheureuse.

VII

ÉCHEC AU ROI

Le voyage de Ponthierry dura un an. L'aveu de Charlotte, la douce promesse du joli corps dont l'image le suivait toujours, même au loin, lui arriva parmi un volumineux courrier en retard, mais ne hâta point son retour. Il était, du reste, dans un bungalow du Népal, en train de se remettre d'une attaque violente de fièvre paludéenne.

Lorsqu'il vint en France, hiver, printemps, été, avait jeté frimas, fleurs et fruits sur ses souvenirs.

Il était plus calme. Cependant, vers la fin

du mois d'août, se sentant fatigué, il partit pour Castelnoir, décidé à y passer l'automne. Quand de la terrasse, il aperçut, le soir, au pied de la falaise, l'humble maison endormie dans ses noyers chargés de noix vertes, où un petit être frêle l'attendait depuis longtemps, il fut pris d'une curiosité émue. L'attendait-ou vraiment ? Était-on resté fidèle ? Cette étincelle allumée jadis, et couvant sous la cendre, allait-elle éclater soudainement, tout illuminer et tout consumer ? Il avait pendant son absence, deux fois reçu des nouvelles de Gerbert : la fabrique était en pleine et prodigieuse prospérité, et même après les frais d'une première année d'exploitation, elle